

## Déclaration du **SNUDI-FO79** CAPD du 20 mai 2019



Monsieur le directeur académique,

Cette CAPD se tient alors que la mobilisation pour le retrait du projet de loi « école de la confiance » se poursuit. De nombreuses journées de grève ont été très suivies depuis le mois de mars dans le département, nos collègues ont participé massivement aux assemblées générales intersyndicales de grève, les parents d'élèves expriment également leur mécontentement face à ce projet de loi. Le ministre Blanquer a définitivement perdu la confiance des enseignants.

Ce que veulent le **SNUDI-FO** et les personnels, ce ne sont pas des amendements à la marge sur tel ou tel article, c'est le retrait total du projet de loi Blanquer.

Concernant la fonction publique en général, nos organisations constatent que le pouvoir exécutif maintient son objectif de loi dite de « *transformation de la fonction publique* ».

Ce projet constitue une offensive sans précédent contre le statut général des fonctionnaires, prépare de nouvelles et massives suppressions d'emplois et favorise l'abandon ou la privatisation de missions publiques contre le service public, contre l'école publique. De plus, le gouvernement entend poursuivre la liquidation du code des pensions des fonctionnaires et des retraites des salariés.

**Force Ouvrière** continuera à combattre toutes ces régressions sociales.

Le **SNUDI-FO** condamne par ailleurs l'intimidation et la répression qui s'abattent actuellement dans plusieurs départements contre des enseignants mobilisés pour le retrait de la loi Blanquer. A Paris le 1er mai, les cortèges syndicaux ont été la cible de charges des forces de police et plus tard, certains manifestants ont été contraints de se réfugier à l'intérieur des murs de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, avant d'être accusés de l'avoir pris d'assaut ! Chacun connaît la suite.

Samedi 11 mai, c'est une enseignante syndicaliste FO de Paris qui est arrêtée pour « *insulte au président de la république* » lors de la manifestation des gilets jaunes contre le projet de loi Blanquer. Après plusieurs heures de garde à vue, l'arrestation a finalement été jugée irrégulière. A travers ces exemples, difficile de croire que la liberté d'expression et d'opinion des enseignants ne puisse pas être remise en cause par l'article 1 du projet de loi Blanquer.

Concernant le mouvement intra-départemental, les nouvelles modalités, auxquelles nous restons opposés, ne manquent pas de soulever nombre d'inquiétudes chez nos collègues. En effet, nous sommes constamment questionnés sur les postes fractionnés et c'est pour cela que nous souhaitons être reçus en audience avant que l'algorithme ne fasse son office.

Nous partageons également les inquiétudes des collègues qui seront affectué(e)s par vœux larges, à titre définitif et sans aucune perspective de révision d'affectation.

Le **SNUDI-FO79** revendique qu'une phase de révision d'affectations soit organisée dans notre département à l'issue de ce Mouvement 2019.

Concernant nos **collègues AESH**, certains d'entre eux sont appelés à faire des remplacements dans d'autres écoles et avec d'autres élèves.

Nous nous posons les questions suivantes : ces remplacements ne sont-ils pas en contradictions avec leur contrat de travail ? Ces collègues sont-ils remboursés des frais occasionnés ? Ces collègues sont-ils couverts en cas d'accident lors de leurs déplacements ?

Cette CAPD doit traiter des promotions «classe normale» version PPCR. Nous notons que le barème est fortement simplifié : désormais il va de 4 points à 1 point en fonction de l'appréciation que vous avez attribuée à chaque collègue ayant eu un RDV de carrière. Nous restons opposés à ces nouvelles modalités d'évaluation et de promotion fixées par PPCR qui, en plus de susciter de la déception, est un outil managérial redoutable. Le **SNUDI-FO** a toujours dénoncé PPCR, cadre de ce nouvel avancement, qui supprime le barème objectif s'appuyant sur l'ancienneté général de service. En effet, l'AGS ne sert plus qu'à départager les collègues à appréciation équivalente. Concrètement la transparence et l'égalité disparaissent des promotions.

Merci de votre attention.